## SEANCE DU 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le neuf juin à 19h30, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de Bernard MOULIN, Maire.

<u>Présents</u>: Bernard MOULIN, Maire, Robert CLEVENOT 1<sup>er</sup> adjoint, Emmanuelle DANIERE 2ème adjointe, , 3ème adjointe, Martine DESBOIS, VITURAT Raymond Albin COELHO Catherine DESSEIGNE, Christophe BOUSSAND, Alain COUTAUDIER.

<u>Absent excusé</u>: Sophie GOUTTENOIRE (a donné pouvoir à Robert CLEVENOT), Delphine TRONCY (a donné pouvoir à Catherine DESSEIGNE)

Secrétaire de séance : Martine DESBOIS

## DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

N° 50/2023

Sous-Préfecture de Roanne

Conformément aux dispositions de l'article R.133 du Code électoral, le bureau a été constitué de : Bernard MOULIN, Maire, Robert CLEVENOT, Raymond VITURAT, Emmanuelle DANIERE et Christophe BOUSSAND.

Le Conseil Municipal a élu pour secrétaire Martine DESBOIS.

## Monsieur le Maire a donné lecture :

- Des articles du code électoral relatif à l'élection des sénateurs
- Du décret fixant la date à laquelle les conseillers municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le dimanche 24 septembre 2023 dans le département;
- De l'arrêté du préfet convoquant à cet effet les conseils municipaux.

Monsieur le Maire rappelle que 3 délégués et 3 suppléants doivent être élus par le conseil municipal.

Monsieur le Maire constate avant l'ouverture du scrutin le dépôt de 2 listes de candidats :

 Liste MOULIN: Bernard MOULIN, Catherine DESSEIGNE, Robert CLEVENOT, Emmanuelle DANIERE, Raymond VITURAT et Delphine TRONCY.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	10
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0

Nombre de votes blancs Nombre de suffrages exprimés 0 10

Considérant qu'il convient de répartir les mandats de délégués entre toutes les listes à la représentation proportionnelle, après avoir déterminé le quotient électoral et qu'il convient de procéder de la même manière pour répartir les mandats de suppléants, les résultats sont les suivants :

A obtenu:

Liste MOULIN: 10 voix soit 3 délégués et 3 suppléants

Sont donc élus délégués et ont accepté leur mandat :

- Bernard MOULIN
- Catherine DESSEIGNE
- Robert CLEVENOT

Sont donc élus suppléants et ont accepté leur mandat :

- Emmanuelle DANIERE
- Raymond VITURAT
- Delphine TRONCY

Monsieur le Maire a déclaré le scrutin clos à 20h00.

ONT SIGNÉ AU REGISTRE : Le Maire, Bernard MOULIN

Emmanuelle DANIERE, secrétaire